

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy
15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Christian.Dube.LAPR@assnat.qc.ca

Montréal, le 2 avril 2025

Objet : Intégrer des professionnels de la physiothérapie aux GMF, une solution à l'accès à la première ligne

Monsieur le ministre de la Santé,

Votre collègue Eric Girard mentionnait le 25 mars dernier que le « gain d'efficacité attendu de Santé Québec » dans le budget du Québec 2025-2026 nécessite des solutions innovantes et permettra « de s'assurer que chaque dollar investi génère une meilleure prestation des soins et des services sociaux ». Un défi de taille qui demande de sortir des sentiers battus et de mettre à profit tous les professionnels de la santé, notamment pour désengorger la première ligne. **Les professionnels de la physiothérapie font partie de la solution.**

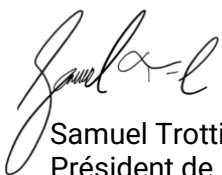
L'Association québécoise de la physiothérapie (AQP) représente l'ensemble des plus de 9 500 professionnels de la physiothérapie au Québec, dont approximativement 1% travaillent en GMF. Ainsi, moins du quart des GMF peuvent compter sur un professionnel de la physiothérapie au sein de leur équipe. Augmenter la présence des physiothérapeutes en GMF de façon significative représente une **solution peu coûteuse pour désengorger les urgences.**

En effet, 18 à 25 % des consultations à l'urgence concernent des problèmes neuromusculosquelettiques (NMSQ) : des conditions **facilement prises en charge par les professionnels de la physiothérapie**, soit les experts en troubles NMSQ. La simple présence **d'un-e physiothérapeute à temps plein dans chacun des GMF du Québec** permettrait donc aux médecins de se concentrer sur leurs spécialités respectives.

Encourager les GMF à intégrer les physiothérapeutes au sein de leurs équipes multidisciplinaires engendre de multiples bénéfices, notamment la **prévention des maladies chroniques** et **l'amélioration de l'accès** aux interventions cliniques à grande valeur ajoutée jugées économiques (minimisant la surmédicalisation et la sur prescription de médication/infiltrations/imageries superflues).

L'AQP souhaite ainsi encourager chaque GMF, **avec l'appui du MSSS**, à intégrer une ressource en physiothérapie à temps plein au sein de leur équipe de travail. Dans le cadre du mois de la physiothérapie en mai, **l'AQP souhaiterait s'entretenir avec vous et votre équipe. Cette rencontre peut se dérouler en personne ou virtuellement à votre convenance.**

Veuillez agréer, Monsieur le ministre de la Santé, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Samuel Trottier-Lapointe, pht. M.Sc. MBA.
Président de l'AQP



Anne-Marie Violette, pht. M. Sc
Vice-présidente de l'AQP